

CONSEIL MUNICIPAL DE GLUN (Ardèche)

Séance du 22 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux du mois d'avril, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GLUN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LUYTON Jacques, Maire.

Présents :

LUYTON Jacques, maire
PEYTEL Jean-Jacques, premier adjoint
TRAVERSE Xavier, deuxième adjoint
ALLEMAND Antoine, conseiller
BOURDIN Ghislaine, conseillère
DEJARDIN Caroline, conseillère
DUTOUR Nathalie, conseillère
DUTOUR Pierre, conseiller
FOURNON Chantal, conseillère
HEYDEL-GRILLERE Laurence, conseillère, arrivée à 19h50
MAZOYER Rémi, conseiller
ROUSSET Philippe, conseiller

Absents excusés :

ARGAUD Laurent, conseiller, conseiller pouvoir à LUYTON Jacques
VINCENT Jacqueline, conseillère pouvoir à FOURNON Chantal

Absente :

MOURROZ Sandrine, conseillère

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18/03/2024 à 13 voix POUR.

LISTE DES DELIBERATIONS :

- **2024-014**
Objet : Crédit relais – travaux salle polyvalente.
Nature du vote : 14 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

- **2024-015**
Objet : Débroussaillage des voies communales.
Nature du vote : 14 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

- **2024-016**
Objet : Contrat de gestion des milieux alluviaux du Rhône 2024-2028.
Nature du vote : 14 POUR.
Décision : Adoptée à l'unanimité.

**Le Maire,
Jacques LUYTON**



**Le secrétaire de séance,
Jean-Jacques PEYTEL**

